Bénéficiez de l'aide "Soutenir la création et la requalification d'espaces verts" en Ile-de-France



Nom initial de l’aide

« Plan Vert »

Description

Le dispositif d'appel à projets "Plan Vert", géré par Île-de-France Nature, soutient des projets de création et de requalification d'espaces verts (ouverts au public gratuitement pour une durée d'au moins 20 ans). L'objectif du Plan Vert est de décarencer l'Île-de-France en espaces verts.

Le Plan Vert soutient des travaux de création ou d'amélioration d’espaces verts « en pleine terre », qui favorisent la désimperméabilisation des sols et la biodiversité locale tout en s’adaptant au réchauffement climatique.

Le Plan Vert soutient par exemple la création ou la requalification de parcs, squares, de jardins familiaux, etc.

Critères d’éligibilité

État d’avancement du projet pour bénéficier du dispositif : Mise en œuvre / réalisation,

Dépenses/actions couvertes : Dépenses d’investissement,

Autres critères d’éligibilité :
Les bénéficiaires éligibles sont :

- les collectivités territoriales et leurs groupements ;
- les sociétés publiques locales (SPL) ;
- les associations dont les statuts permettent la création de jardins familiaux, pédagogiques, partagés, collectifs ou d’insertion, ou leurs confèrent un rôle de conservatoire des espaces naturels ;
- les bailleurs sociaux ;
- les hôpitaux.

Les conditions d'éligibilité sont : un bilan d'imperméabilisation nul ou négatif, une palette végétale majoritairement locale, et pas d'abattage d'arbres (ou uniquement justifiés par un diagnostic phytosanitaire).

Exemples de projets réalisables :

Le Plan Vert finance par exemple

- l'ouverture au public de nouveaux espaces de nature
- la requalification de parcs vieillissants
- la désimperméabilisation d'espaces urbanisés (parking, place, bâti) pour la création d'espaces verts
- la création de jardins familiaux
- ...

Infos pratiques

Pour obtenir une aide, il faut candidater sur la plateforme régionale Mes Démarches, au dispositif Plan Vert. La plateforme est toujours ouverte ; 4 à 5 commissions ont lieu par an.

Liens utiles
aides-territoires.beta.gouv.fr
Contact

planvert@iledefrance-nature.fr